Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 87 (1961)

Heft: 9: Recherche opérationnelle II

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES CONGRÈS

Journées du Mont-Pèlerin

La phase d'accélération particulièrement spectaculaire dans laquelle le progrès technique est entré a de multiples incidences sur le plan économique et social. Comment se préparer à y faire face ? Quelles mesures appellent-elles ?

Quelques responsables de notre économie ont accepté de présenter leur point de vue au sujet de ces questions et d'introduire un dialogue entre économistes et ingénieurs lors d'une rencontre organisée par le *Groupe des ingénieurs de l'industrie* de la *SIA* et la *Société d'études économiques et sociales*

les samedi 3 et dimanche 4 juin 1961
à l'Hôtel du Parc, au Mont-Pèlerin sur Vevey

sur le thème

Interdépendance de l'économie et de la technique

M. *J. Golay*, président de la Société d'études économiques et sociales, présidera la première de ces journées, et M. *E. Choisy*, Dr h. c., ingénieur, présidera la seconde.

Le programme de ces journées est le suivant :

SAMEDI 3 JUIN, dès 15 h. 30 précises
Introduction, par M. *J. Golay*, professeur à l'Université de Lausanne.
« Interréactions du progrès économique et du progrès technique », par M. *F. Oulès*, professeur d'économie politique et d'économie financière à l'Université de Lausanne.
« La gestion économique de l'entreprise face au progrès technique », par M. *E. Kronauer*, directeur général des Ateliers de Sécheron, Genève.

DIMANCHE 4 JUIN, dès 9 h. 30 précises
« Adaptation des états-majors d'entreprises aux impératifs techniques et économiques », par M. *M. Cosandey*, directeur adjoint de Zwahlen & Mayr S.A., professeur à l'EPUL.
« Vues prospectives sur les besoins et les disponibilités en cadres techniques », par M. *P. Jaccard*, professeur de sociologie à l'Université de Lausanne.
Conclusions, par M. *E. Choisy*, Dr h. c., ingénieur.

La contribution financière des participants, comprenant en particulier les frais d'hôtel (dîner du samedi, nuit, petit déjeuner et déjeuner du dimanche, boissons et extras non compris) s'élève à 55 fr. par personne et 85 fr. par couple. Pour les participants qui ne logent pas à l'hôtel, cette contribution sera respectivement de 45 fr. et 65 fr. Le montant sera versé sur place à l'arrivée.

Tous renseignements à ce sujet peuvent être obtenus auprès de M. S. Rieben, président du Groupe des ingénieurs de l'industrie de la section genevoise de la SIA, 11, chemin Bord-d'Aire, Onex-Genève, tél. (022) 42 37 05.

CARNET DES CONCOURS

Nouvelle Ecole de chimie à Genève

Ouverture

Le Département des travaux publics de Genève ouvre un concours de projets en vue de la construction d'une nouvelle Ecole de chimie et de pharmacie sur les terrains situés à proximité de l'Institut de physique.

Peuvent prendre part à ce concours : les architectes genevois, quel que soit leur domicile ; les architectes confédérés domiciliés dans le canton de Genève ou y ayant un établissement professionnel indépendant depuis et avant le 1er janvier 1955 ; les architectes étrangers domiciliés dans le canton de Genève ou y ayant un établissement professionnel indépendant depuis et avant le 1er janvier 1950.

Les documents seront remis aux concurrents contre le versement de Fr. 50.—. finance d'inscription qui sera remboursée aux concurrents qui auront déposé un projet complet jusqu'au 31 août 1961, à 17 h.

Les demandes de renseignements complémentaires sont à adresser jusqu'au 29 mai 1961, à 18 h., au Département des travaux publics de Genève.

Le jury chargé de juger les projets sera composé de sept membres. Il dispose de Fr. 36 000.— pour attribuer six prix et de Fr. 5000.— pour l'achat éventuel de projets intéressants non classés.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.

DOCUMENTATION GÉNÉRALE
(Voir pages 15 et 16 des annonces)

DOCUMENTATION DU BATIMENT
Voir page 12 des annonces)

SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT
(Voir page 11 des annonces)

INFORMATIONS DIVERSES

Centrale d'Ardon

(Voir photographie page couverture)

Appartenant à la Lizerne et Morge S.A., Sion, la Centrale d'Ardon, située au nord du village de même nom dans la vallée du Rhône, utilise les eaux de la Lizerne et de la Morge.

L'équipement consiste en deux groupes principaux dont les caractéristiques de chacune sont les suivantes :

Chute nette :	790 m
Débit :	3 000 l/sec
Puissance :	27 800 ch
Vitesse :	600 t/min

Les turbines sont de construction classique et comportent chacune deux injecteurs dirigés sur une roue motrice montée en porte-à-faux sur l'arbre de l'alternateur. Il nous paraît intéressant de signaler le détail suivant : le collecteur de la conduite forcée longeant la centrale à l'extérieur est enterré, mais ne comporte qu'un seul massif d'ancrage en amont. D'autre part, les vannes d'entrée et les tuyaux-culottes peuvent glisser librement sur leurs supports. Il s'ensuit que toute la conduite est complètement libre. Si les extrémités avaient été reliées rigidement aux bâtis des turbines, l'allongement ou le raccourcissement du collecteur dus à la variation de la température et à la pression de l'eau auraient pu engendrer dans les bâtis des tensions de flexion dangereuses. Pour éviter ces contraintes excessives, il a été prévu une fixation articulée des injecteurs au moyen de deux anneaux en matière plastique remplis d'un liquide incompressible permettant aux injecteurs un mouvement pivotant qui supprime tout moment de flexion sur leur bride d'attache au bâti.

Pour la même centrale, VEVEY a encore livré :

1 groupe auxiliaire Pelton de 420 ch ;
1 vanne papillon de 1300 mm de diamètre en tête de la conduite ;
le tronçon supérieur de la conduite forcée, d'un diamètre de 1600/1200 mm ;
1 pont roulant de 45 t, muni de deux vitesses de levage.

Impr. La Concorde, Lausanne